

**La Source - Association d'Éducation Nouvelle**  
**CR du CA du 9 novembre 2023**  
**Relevé de Décisions et d'Informations**  
**Validé au CA du 11 décembre 2023**

**Composition du Conseil d'Administration**

Direction : Tatiana Consiglio, Yves Herbel

Salarié AEN : Gilles Gozlan

APE : Milène Cassier, Olivier Deburaux (Président de l'APE), Béatrice Mahak, Federica Degroote

AFAS : Dany Cohen, Cécile Hallier Barbe, Michèle Hervieu (Présidente du CA AEN), Firouzeh Jallaud, Mélana Kali, (Trésorière de l'AEN), Antoine Pénicaud, Jean-Louis Renard, Charly Rossi (Président de l'AFAS),

Enseignants : Léonard De Chaisemartin, Camille Jouvét, Marion Stosser.

Elèves : Sandro Rosset Brouillot

Collectivités Territoriales : Pierre Gentilhomme / Conseiller Municipal Meudon

---

Présents le 9 novembre 2023 : Tatiana Consiglio, Yves Herbel, Milène Cassier, Olivier Deburaux (Président de l'APE), Béatrice Mahak, Federica Degroote, Dany Cohen, Cécile Hallier Barbe, Michèle Hervieu (Présidente du CA AEN), Antoine Pénicaud, Isabelle Perré (Présidente de l'AFAS), Charly Rossi (Vice-Président de l'AFAS), Léonard De Chaisemartin, Camille Jouvét, Marion Stosser, Sandro Rosset Brouillot, Pierre Gentilhomme.

Excusés le 9 novembre 2023 : Gilles Gozlan, Mélana Kali, Jean-Louis Renard.

---

Ordre du jour

Validation du CR du CA du 21 09 23

Etat d'avancement du site

AFAS : Voyages à l'international : Position des équipes, décisions pour cette année ?

APE : Constitution de son nouveau Bureau

Election des parents délégués de Niveau

Rôle de l'AESH. Retour sur ce poste spécifique, ce dispositif et la situation dans l'école

Actions en cours et prévues

Premières réflexions sur le règlement interne

Informations :

Annulation des portes ouvertes du 18/11/23 au lycée par mesure de sécurité

Demande des enseignants et des directeurs : à partir de l'an prochain, prévoir un 1<sup>er</sup> CA AEN en octobre et non en septembre (trop de réunions).

PPMS

Prendre date pour une réunion des présidents (AEN, AFAS, APE) et des directeurs

Federica Degroote est nouvelle administratrice APE au CA de l'AEN.

### **1) Validation du CR de septembre 2023**

Le CR est validé.

### **2) Etat d'avancement du site Internet.**

Mylène C. remercie le CA pour les contributions à l'amélioration du site (nature du contenu...). 90% des propositions portent sur la clarification des textes, elles ont été prises en compte.

Les rubriques (ex : présentation de l'équipe) qui demandent un travail graphique sont actuellement en cours avec Sophie Fournier. Le travail de « désarchivage » de l'ancien site, avance par itération

Objectif : : Mise en ligne en janvier 24 (de nouvelles améliorations pourront être apportées en continu ultérieurement..)

Les retours des administrateurs sont positifs : le site est clair.

Yves H. s'occupe de collecter des documents plus historiques, à disposition des chercheurs en pédagogie, il fait un appel à tous ; envoyez vos documents intéressants, glangez des archives auprès des personnes qui ont suivi l'école.

### **3) Afas. Voyages à l'international : Position des équipes, décisions pour cette année**

Où en est-on sur les voyages et les échanges à l'international ? (contraintes, prix, respect de l'environnement...)

Rappel, on distingue:

✓ Les échanges internationaux organisés en individuel ou semi individuel durant quelques semaines. Ces projets « très alléchants » sont nés il y a plus de trente ans mais ils soulèvent aujourd'hui des contradictions et des questions : réflexion sur l'éco-citoyenneté (quid de leur bilan carbone ?), la mixité sociale par exemple. Faut-il remettre en question ces projets, sélectionnent-ils les élèves par

l'argent (coût du voyage qui est à la charge des familles, exigences des conditions d'accueil de l'élève étranger qui nécessitent un habitat « ad hoc », parfois « contrôlé » sur place ), Cette perte de sens est-elle suffisamment contrebalancée par l'intérêt que les élèves et leur famille peuvent trouver dans ces séjours qui font vivre de belles expériences et sont formatrices ?

Actuellement La Source est en échange avec 4 écoles au Canada / Etats-Unis et 2 écoles en Nouvelle-Zélande. Ceci demande une préparation, une programmation et des contrats réciproques entre les établissements, très en amont de chaque année scolaire. (Deux ans à l'avance).

De ce fait, les voyages de cette année sont engagés, 30 élèves partent au Canada / Etats-Unis et 15 en Nouvelle-Zélande.

En conséquence, les décisions qui seront prises en concertation par les enseignants le 7 décembre ne seront applicables qu'à partir de la rentrée 2025. Leurs « conclusions » seront communiquées au CA de décembre prochain.

- ✓ Les voyages de classes (tous les 2 ans). Cette année: les 6ème, en intégration dans une région en France, les 4<sup>e</sup> au pays de leur LV2 ; Espagne et Allemagne, les 2nde, en intégration au Temple sur Lot et les Terminales sur des projets de leurs choix.

#### Plusieurs constats émergent déjà :

- Bilan carbone et coût du voyage. Un exemple, pour le projet en Espagne, l'équipe est déterminée : pas d'avion, on y va en train !

Mais... après étude, pour Barcelone, aucun train direct, il faut prévoir plusieurs changements avec 60 élèves pour des billets beaucoup plus chers que l'avion qui assure la liaison en 1h40 ! Dilemme....

- En trente ans, la société a changé, les gens voyagent autrement.

Il s'agit de retrouver « le sens » du voyage à La Source en 2023, pour quelle destination, par quel moyen de transport, à quel coût et avec quelle organisation ?

- Une piste plus satisfaisante est d'aller vers des voyages de « spécialités », par exemple, le « Voyage cailloux »/ SVT géologie en 1<sup>e</sup> .

- Yves H. confirme ces préoccupations : les coûts ont explosé. Il remercie vivement l'APE qui reverse chaque année une partie de ses produits à l'école. Cette somme, gérée directement par Tatiana C. et Yves H., complète, entre autres utilisations, le fonds de la péréquation. Des aides financières sont attribuées à certaines familles dans le cadre des voyages par ex. Il est inenvisageable qu'un élève ne parte pas pour des raisons économiques.

Le CA retient de cette discussion que les échanges individuels sont programmés pour les deux années à venir, l'année scolaire 23/24 est une année de transition donc « d'incohérence ». En revanche les voyages de classe peuvent être modifiés dès l'année prochaine.

Les liens tissés à la Biennale de l'Education Nouvelle permettraient-ils de mettre en place des échanges plus européens. Ces destinations plus proches réduiraient les coûts. Pourrait-on obtenir des aides européennes ?

## **4) APE**

### **Constitution du nouveau bureau de l'APE.**

Olivier Deburaux est réélu président.

Secrétaires : Caroline Llopis ; Juliette Lepeu.

Trésorière : Meriem Hantala

Federica Degroote représente l'APE à l'AEN

Pierre Gentilhomme confirme que madame Virginie Lanlo, précédemment interlocutrice de l'école en tant que conseillère municipale chargée de l'Education est devenue députée, Virginie Sénéchal, qu'Yves H. et Tatiana C. ont déjà rencontrée, lui a succédé.

### **Election des parents délégués de niveau.**

NI : Mylène C. s'est occupée du niveau I et a été réélue avec Jean-Christophe Lhotelier

NII : Marie Hambersin et Eva Deburaux

NIII : Marie-Amélie Lafont et Alexandra Mulder

### **Rôle de l'AESH. Retour sur ce poste spécifique, ce dispositif et la situation dans l'école**

Dans un premier temps, Yves H. précise les cadres de cette fonction.

Lorsque la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) reconnaît un handicap chez un enfant, elle peut lui attribuer des heures d'accompagnement de soutien au quotidien ou en milieu scolaire. Le nombre et la mise en place des heures allouées dépendent du niveau de handicap. Un AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) peut alors être désigné.

On distingue plusieurs possibilités :

- L'AESH individuel, recruté et payé par l'EN, affecté à un seul enfant qui a besoin d'une aide humaine soutenue pour un nombre d'heures spécifiques (2 élèves sont actuellement dans cette situation à La Source).
- L'AESH, recruté et payé par l'EN, qui accompagne plusieurs enfants sous forme d'heures mutualisées réparties selon les besoins de chacun.
- L'AESH privé, salarié d'une association spécialisée en contrat avec l'EN, affecté à un seul enfant porteur souvent de TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme). (2 élèves sont actuellement dans cette situation à La Source)

Dans tous les cas de figures, La Source AEN n'est donc pas l'employeur des AESH.

Cette année de grosses difficultés sont constatées. L'Education Nationale ne parvient pas (partout en France) à recruter des AESH. Cette fonction est encore mal rémunérée, proposée principalement sous forme de temps partiel, en contrat court, souvent avec des affectations sur plusieurs établissements pour une même personne. Un nouveau statut pour ce métier serait néanmoins en cours de validation.

Dans la pratique, bien que des heures soient officiellement attribuées en individuel ou en mutualisation, qui permettraient un soutien efficace auprès des élèves, faute d'un nombre suffisant d'AESH, elles se traduisent au quotidien par une réduction drastique des temps d'accompagnement et une incohérence de répartition. La Source ne « choisit » pas les matières ou activités auxquelles les AESH participent. Ce qui se correspond souvent à leur présence à des moments où ce n'est pas nécessaire et leur absence à des cours demandant leur aide.

Ceci peut être vécu comme un leurre par les familles qui se sont souvent battues pour que le handicap de leur enfant soit reconnu et qui constatent sur le terrain un accompagnement effectif dérisoire.

En réponse à cette carence, au primaire, certaines heures des animateurs, désormais en contrat à temps partiel, sont dégagées sur d'autres missions dans les classes. Les animateurs ne sont pas AESH mais interviennent en priorité auprès d'enfants qui ont des besoins, pour soulager l'enseignante.

L'APE pose donc la question : que peut-on faire pour améliorer la situation en parallèle ?

La Source ne peut pas recruter directement. Pourtant les AESH en poste à La Source souhaitent y travailler, ils y sont intégrés à l'équipe, ont trouvé une organisation autonome entre eux et des compléments d'intervention se sont construits avec les enseignants qui les connaissent. (Deux anciens AESH sont d'ailleurs devenus enseignants à La Source).

En parallèle à l'intervention des AESH, Tatiana C. et les enseignants rappellent que depuis une dizaine d'années le corps médical préconise des aménagements pédagogiques pour les élèves en difficulté (PPS, PAI ou PAP). Ces mises en place sont de la responsabilité des enseignants eux-mêmes et nécessitent un échange tripartite ( école, famille, professionnels).

Cécile H.B. précise ces dispositifs :

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation, il s'adresse aux élèves reconnus en situation de handicap par la CDAPH. C'est dans ce projet qu'il peut y avoir la notification d'un.e AESH.

**PAI** : Projet d'Accueil Individualisé. Il concerne des élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période, sans reconnaissance de handicap. Il s'agit d'élèves qui ont des pathologies chroniques (ex : asthme, diabète, allergie alimentaire, drépanocytose etc...).

**PAP** : Plan Personnalisé d'Accompagnement. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement pédagogique. Il concerne des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...)

Ces aménagements en milieu ordinaire sont très inclusifs pour les adolescents qui peuvent poursuivre des études à l'université par exemple, y compris pour le passage de tous les concours / examens nationaux. Les PAP par exemple sont essentiels pour les examens.

Cécile H.B. partage son expérience de Médecin en santé scolaire à la ville de Paris.

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé ont pour fonction de coordonner les aides humaines en direction des élèves en situation de handicap. Le maintien d'enfants en limite de parcours en milieu ordinaire est réinterrogé tous les ans. L'enseignant-référent peut transmettre les constats sur les aménagements nécessaires à la MDPH via le GEVA-sco... Peut se poser aussi la question d'une orientation pour les enfants déficitaires, en IME (Institut Médico Educatif) ou en SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile). Ces spécialistes prennent l'enfant en charge sur le temps scolaire ce qui le soulage et soulage également le reste du groupe. Les PCO, Plateformes de Coordination et d'Orientation pilotées par l'ARS, créées lors du 4e Plan 2018-2022 autisme au sein des TND (troubles neurodéveloppementaux). Il s'agit de plateformes d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours diagnostique et d'intervention précoce. Elles proposent des réponses de premier niveau et le financement de soins complémentaires.

Il y a 20 ans, un enfant en TSA était psychiatisé. Mais grâce à la pugnacité des associations de parents, la donne a changé, les troubles neurodéveloppementaux sont reconnus.

Plusieurs parents de l'APE connaissent bien ces situations ; un parent a proposé une conférence formation et échange avec une enseignante spécialisée dans l'enseignement différencié pour les enfants neuro-atypiques. Un annuaire de professionnels spécialisés serait mis à jour.

La Source a une longue expérience d'accompagnement d'enfants en difficulté d'apprentissage et les pratiques ont évolué mais pour certains d'entre eux l'équipe enseignante arrive aux limites de ce qu'elle peut faire au sein d'un collectif d'élèves où tous sont très différents. Les parents de leur côté constatent les progrès de leurs enfants, souhaitent qu'ils progressent encore mais certains élèves, après le primaire, ne relèvent plus d'une scolarité ordinaire, ne trouveront pas leur bonheur en filière générale, même à la Source, un autre parcours, une classe ULIS, une école particulière peuvent être plus adaptés. La Source n'est pas une école spécialisée.

### **Actions de l'APE en cours et prévues**

Pôle convivialité : foulée meudonnaise, barbecues pour parents délégués, campagne de sweatshirts, dîner de l'école

Orientation professionnelle // forum des métiers. Des parents volontaires pourraient réaliser des capsules vidéo de présentation de leurs métiers.

Ecocitoyenneté et solidarité : entraide pour devoirs, covoiturages, babysittings... (beaucoup de demandes)

Béatrice M. mène un projet d'une course en septembre 2024 « Enfants sans cancer ». Pour y participer, collecter 200 euros par adulte et 100 euros par enfant. Pourrait-on l'organiser à La Source ?

### **6) Informations**

#### Election du deuxième élève administrateur.

3 candidats sont volontaires : Sacha Illouz, Simon Marillier et Simon Lavigne-Amor. L'élection aura lieu la semaine prochaine. L'élève élu sera présent au CA de décembre.

#### Annulation des portes ouvertes du 18/11/23 au lycée par mesure de sécurité

Les portes ouvertes du lycée sont reportées au **samedi 27 janvier 2024 au matin**. L'un des objectifs en présentant l'école est de renforcer sa mixité sociale.

Un groupe d'enseignants et d'élèves du NIII a travaillé à cette organisation depuis juin dernier. Sous forme de rencontres informelles : Expliquer ce qu'est La Source aux futurs élèves et parents. Visite des deux sites : La Tour puis invitation à un pot à la cantine... L'APE tiendra un stand.

Futurs nouveaux parents et élèves et actuels parents et élèves curieux du fonctionnement du niveau 3 sont invités. L'information passe par plusieurs réseaux, l'Instagram La Source, le site, des liens avec la mairie et les autres établissements scolaires de Meudon... et tous les administrateurs qui en parleront autour d'eux.

#### Premier état des inscriptions pour la rentrée 2024 Inscriptions ouvertes depuis le 6 novembre.

Ont déjà été reçues en 3 jours : environ 20 demandes de dossiers en 6<sup>e</sup>, 16 en 2<sup>nd</sup>e, 40 en grande section et 37 en CP. Viendra ensuite le premier travail de sélection.

Il y a parfois un écart entre les lettres de motivation et la réalité des souhaits des parents, essentiellement demandeurs de bienveillance et d'attention pour leurs enfants.

Demande des enseignants et des directeurs : à partir de l'an prochain, prévoir un 1<sup>er</sup> CA AEN en octobre et non en septembre (trop de réunions).

PPMS Plan national de mise en sécurité organisé sur toute l'académie

Mardi 14 novembre de 10h à 10h30 : Mise à l'abri pour risque de tempête, toutes portes fermées.

Réunion des présidents : AEN, Afas, APE, directeurs Mardi 5 décembre à 11h avant le Bureau

Hommage à Dominique Bernard

Tatiana C remercie Sandro R.B. d'avoir accepté de lire, juste avant la minute de silence, le message écrit par les directeurs à tous les élèves du niveau 3, lors de l'hommage rendu le 16 octobre 2023 à Dominique Bernard, l'enseignant assassiné.

Ecoute et communion... Un grand merci à Sandro qui témoigne ce soir de son émotion durant cette lecture.

**Calendrier des CA pour 2023/24 :**

	<b>Bureau 12h30 /13h30</b>	<b>CA 20h</b>
<b>Prochaines réunions :</b>	<b>05/12/23</b>	<b>11/12/23</b>
	11/01/24	18/01/24
	<b>AG 08/02/24</b>	
	21/03/24	28/03/24
	16/05/24	23/05/24
	13/06/24	20/06/24

Pour le Conseil d'Administration de La Source AEN, Michèle Hervieu, présidente du CA